

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22107 VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Charcutier-traiteur est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme DARLIE MIRTAIN
CHARGÉE DE MISSION EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-présidente

Mme Audrey SARTHOU

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Sylvain LAPLACE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Membre de l'enseignement

Mme NATHALIE BECQUET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE
M. MICKAEL LECOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP HOTELIER HAUTE VUE MORLAAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE
LP HOTELIER HAUTE VUE MORLAAS
CHARCUTERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23408 VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Menuisier est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. FRANCOIS DREYDEMY
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. PAUL AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Laura AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Membre de l'enseignement

M. PATRICK D'AUBER DE PEYRELONG
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP HENRI BRULLE LIBOURNE CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Mme SOPHIE MARCADIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP HENRI BRULLE LIBOURNE CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31001 VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Administration des fonctions publiques est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. VINCENT DUCROS
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-présidente

Mme Magali MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme SARAH CASTILLO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

Mme JEANNY CARRIEU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme JULIETTE ROCHET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33608 VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JEREMIE RANQUE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

Vice-président

M. Marc SEILLAN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme VERONIQUE PATTI

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
COIFFURE

Membre de l'enseignement

Mme ELISIARIA COURIOL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP AIZPURDI HENDAYE
COIFFURE

Mme JULIE DUCROCQ
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

LP AIZPURDI HENDAYE
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33608 VAE6 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JEREMIE RANQUE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

Vice-président

M. KELIAN POUMEYROL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Jessica FAURE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

Membre de l'enseignement

Mme CAROLE BONET
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

LP DES MENUS BORDEAUX
COIFFURE

Mme BRIGITTE CASTANET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP DES MENUS BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34401 VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Agent technique de prévention et de sécurité est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme VALERIE-CECILE BACHERE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Kévin NOGUE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

Membre de l'enseignement

Mme FLORENCE BLANCHET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP EMILE COMBES BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme CHRISTINE LASSERRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP EMILE COMBES BEGLES CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

